

DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II AU CORPS DIPLOMATIQUE ACCRÉDITÉ PRÈS LE SAINT-SIÈGE*

Samedi 14 janvier 1984

Excellences, Mesdames, Messieurs,

1. Votre porte parole, Doyen du Corps Diplomatique et pour la première fois représentant d'un pays africain, vient d'interpréter vos sentiments et vos vœux d'une façon qui nous touche tous et qui me va droit au cœur. Avec une délicatesse et une lucidité dont je le remercie vivement, il a évoqué aussi un certain nombre de problèmes importants de justice et de paix qui intéressent les Gouvernements et toute la Communauté internationale, et qui sont l'objet de la sollicitude constante du Saint-Siège. Ma gratitude va également à tous ceux qui sont présents et qui s'associent à la démarche de Son Excellence Monsieur Joseph Amichia.

Tout à l'heure, j'espère pouvoir saluer chacun d'entre vous. Dès maintenant, je vous exprime mes vœux cordiaux pour l'année nouvelle, à chacune de vos personnes dont Dieu seul connaît les besoins, les aspirations profondes et éventuellement les épreuves secrètes, à chacune de vos familles, à tout le personnel de chacune de vos Ambassades qui se dévoue avec vous pour représenter dignement votre pays, à chacune de vos nations. Au moment d'implorer de Dieu une année de bonheur et de paix sur l'ensemble du monde, je le prie aussi de vous accorder à vousmêmes, dans vos consciences, sa lumière et sa paix, sources de courage et d'espérance.

En cette réunion traditionnelle nous sommes invités chaque année à regarder ensemble la scène internationale pour y discerner les aspects réconfortants ou préoccupants qui appellent un engagement de tous les hommes de bonne volonté, et en particulier de ceux qui ont mission, comme vous, de tisser des relations de paix, grâce aux moyens de la diplomatie.

2. A ce jour, ils sont au nombre de 108, les pays qui ont établi des relations diplomatiques auprès

du Saint-Siège. Depuis l'échange des vœux de l'an dernier, ce fut le tour de Belize, du Népal, et, cette semaine, on a pu annoncer l'établissement des relations diplomatiques avec les Etats-Unis d'Amérique, événement dont chacun peut facilement évaluer la portée. Et, comme je le disais en recevant pour la première fois le Corps Diplomatique le 12 janvier 1979, le Saint-Siège serait heureux de voir ici d'autres Ambassadeurs, venant spécialement des nations qui avaient à cet égard une tradition séculaire, surtout de celles que l'on peut considérer comme catholiques.

Outre le cas de l'Ordre Souverain et Militaire de Malte, dont la Mission a été élevée au rang d'Ambassade, nous accueillons avec une joie particulière les Ambassadeurs de Norvège, de Suède, de Belize, de Fidji et du Cap-Vert, dont les Gouvernements sont pour la première fois représentés dans cette solennelle réunion du Corps Diplomatique. Nous souhaitons aussi la bienvenue aux vingt-quatre autres nouveaux Ambassadeurs qui ont présenté leurs Lettres de créance au cours de l'année écoulée. Entre vos pays, vous pouvez constater une grande diversité de dimension géographique, de culture, d'histoire et d'appartenance religieuse; il en est où la communauté catholique se confond presque avec l'ensemble de la population; en d'autres pays, elle est présente dans une proportion plus ou moins forte, parfois même par une petite minorité. Mais avec tous, le Siège Apostolique essaie de considérer les problèmes humains de justice, de paix et de développement, toutes les questions de l'ordre moral international, qui se posent pour eux, pour leur voisinage et pour l'ensemble de la communauté humaine. Pour le Saint-Siège, c'est le même accueil, c'est la même estime pour chacune des nations représentées, et les mêmes égards pour les Etats souverains qui en assurent le gouvernement.

En 1950, 25 pays seulement étaient représentés auprès du Saint-Siège par un Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, et 21 par un Ministre. L'augmentation très sensible en nombre mérite une réflexion. Elle semble signifier que le Saint-Siège, dans sa position tout à fait singulière d'autorité spirituelle et morale au service de la paix de tous, selon l'esprit de l'Evangile du Christ, sans intérêts matériels propres à défendre, a pu inspirer confiance à un nombre grandissant de nations, y compris celles dont la majorité des membres partagent la foi chrétienne selon une autre confession, orthodoxe ou protestante, ou professent une autre religion ou d'autres croyances. Le Saint-Siège y voit surtout une responsabilité majeure qu'il voudrait exercer au mieux.

Mais cette situation provient aussi et surtout du fait que les Etats souverains se sont multipliés depuis une trentaine d'années. L'Organisation des Nations Unies le sait bien, elle qui les accueille solennellement en son sein. C'est principalement l'effet d'un processus de décolonisation qui a permis à des peuples nombreux d'accéder à la pleine souveraineté, à la libre gestion de leurs affaires publiques, par des citoyens issus de leurs rangs. En soi, et quel que soit le passé plus ou moins heureux, plus ou moins marqué par un progrès à divers plans - que nous n'avons pas à juger ici -, il s'agit d'une situation qui correspond à l'évolution historique et qui veut exprimer la dignité, la responsabilité, la maturité des populations, dans une égalité de droits et de devoirs avec les autres et en correspondance avec leurs traditions, leurs cultures et leurs besoins. L'Eglise accueille volontiers une telle évolution; elle est même allée au-devant, en ce qui la

concerne. Elle regarde cette situation avec espérance, et ces relations diplomatiques en sont un des signes.

3. Ce processus de naissance et de reconnaissance des Etats souverains connaît-il des limites? Il n'est certainement pas achevé. Mais c'est une question délicate à trancher, où entrent en jeu des aspects juridiques, politiques, historiques, à peser prudemment, en fonction en tout cas du bien commun des populations concernées et de leur volonté réellement exprimée. Il faut toujours souhaiter que le passage se fasse sans violence, et dans le respect des droits de tous.

Certains peuples attendent impatiemment d'accéder à l'indépendance et d'être reconnus comme tels au sein de l'ONU. Nous partageons leur espoir. Au nombre de ceux-ci, nous pouvons au moins nommer la Namibie, dont le cheminement lent et laborieux à ce sujet n'a pas encore abouti.

Il est par ailleurs souhaitable que d'autres populations, comme le peuple palestinien, disposent d'une patrie. Cela nous est toujours apparu comme une condition de la paix et de la justice dans ce Moyen-Orient si tourmenté, pourvu que soit garantie en même temps la sécurité de tous les peuples de la région, y compris d'Israël.

Il existe enfin de nos jours des formes nouvelles et plus subtiles de dépendance pour lesquelles on évite soigneusement le mot de "colonialisme", mais qui en ont les caractéristiques les plus négatives et les plus discutables, avec limitation de l'indépendance et des libertés politiques, assujettissement économique, et cela, même si les peuples intéressés paraissent jouir d'institutions gouvernementales propres, dont on ignore à quel point elles correspondent au vœu de l'ensemble des citoyens.

Par contre, des pays souverains, indépendants depuis longtemps ou récemment, se voient menacés parfois dans leur intégrité par la contestation intérieure d'une fraction qui va jusqu'à envisager ou réclamer une sécession. Les cas sont complexes et très divers, et demanderaient chacun un jugement différent, selon une éthique qui tienne compte à la fois des droits des nations, fondés sur la culture homogène des peuples (Ioannis Pauli PP. II, <u>Allocutio ad «UNESCO» habita</u>, 15, die 2 iun. 1980: *Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, III, 1 (1980) 1648), et du droit des Etats à leur intégrité et souveraineté. Nous souhaitons qu'au-delà des passions - et de toute façon en évitant la violence -, on arrive à des formes politiques bien articulées, équilibrées, qui sachent respecter les particularismes culturels, ethniques, religieux, et en général les droits des minorités.

De toute façon, le bien fondé de la souveraineté des Etats et le progrès qu'elle représente n'empêchent pas ceux-ci, mais les pressent plutôt d'établir des accords, des regroupements divers, des "communautés", des organisations régionales ou continentales qui permettent de mieux faire face ensemble aux énormes problèmes qui n'épargnent pratiquement aucun pays à l'heure de la crise économique, des mutations technologiques et de leurs répercussions sur la vie quotidienne, les conditions d'emploi notamment. Dans la mesure où elle ne compromet pas le

bénéfice de la souveraineté et où elle est librement consentie, cette solidarité nouvelle est aussi un progrès.

4. Quels sont, en définitive, les droits et les devoirs d'un peuple souverain? Ils comprennent naturellement la liberté de choisir, sans ingérence étrangère, son régime politique et ceux qui sont chargés d'exercer l'autorité de l'Etat pour déterminer et appliquer les mesures jugées nécessaires au bien commun de la nation, pour orienter son destin conformément à sa culture.

Mais, de même que la personne humaine a des droits inviolables et des devoirs corrélatifs, les peuples ont aussi des devoirs vis-à-vis d'eux-mêmes, et les Etats vis-à-vis des peuples. Les peuples doivent s'en montrer dignes, par un sens accru des responsabilités. Les Etats doivent être au service de la culture authentique qui appartient en propre à la nation (Ivi), au service du bien commun, de tous les ressortissants et des associations, cherchant à établir pour tous des conditions de vie favorables, en fonction des besoins essentiels, des possibilités du pays, et dans un rapport équitable entre les niveaux de vie des divers citoyens et milieux sociaux. Ils sont non moins tenus à manifester un respect toujours plus grand des libertés et des droits fondamentaux des personnes, des familles, des corps intermédiaires, y compris la liberté de conscience et de religion. Il leur faut offrir à tous, par les lois, une garantie de justice. Ils doivent tenir compte des aspirations raisonnables, y compris l'aspiration à la participation politique. Il faut bannir absolument, lorsque les conflits surgissent à l'intérieur de la société, les procédés arbitraires, la torture, les disparitions, les bannissements, les émigrations forcées des familles, les exécutions capitales à la suite de jugements hâtifs. Cela n'est pas digne des Etats souverains qui se respectent, et on peut se demander si la Communauté internationale - dont ils ont d'ailleurs accepté les principes et les chartes - ne pourrait pas dénoncer plus clairement cet illogisme et y faire remédier. En ce qui nous concerne, nous faisons solennellement appel à la conscience de ces Gouvernants, devant Dieu et devant leurs peuples.

En un certain nombre de pays souverains qui ont déjà leur histoire comme nation et qui avaient réalisé leur unité, la paix intérieure demeure malheureusement précaire, pour d'autres raisons, car ils doivent faire face à des rébellions armées, lancinantes. Quel coût énorme, en gaspillages de biens de nécessité vitale, en ruines de toute sorte, en violences, en pertes de vies humaines, sans compter les oppositions haineuses qui demeurent! Mais là encore, devant de tels phénomènes, il faut avoir le courage de s'interroger lucidement. La rébellion vient-elle d'une force étrangère qui cherche à déstabiliser une région, qui intervient par manipulation idéologique, qui attise la haine, voire qui participe au combat, le soutient ou l'entretient, pour renverser un régime politique légitime? Ce serait alors un fait déplorable qui devrait être révélé sous son vrai visage. Ou bien la contestation locale prend-elle appui dans le pays même sur des injustices flagrantes, sur un totalitarisme insupportable de la part des Gouvernants? Il appartiendrait alors à celui-ci de s'ouvrir sans tarder aux réformes justes et nécessaires. De toute façon, on ne saurait prendre son parti du prolongement d'un tel état de guerre qui sacrifie des vies innocentes et retarde la solution des vrais problèmes, en tant de pays où la vie est déjà si précaire!

Il me semble qu'on trouverait facilement dans ces quelques réflexions, cohérentes avec la doctrine sociale de l'Eglise, des orientations salutaires pour la solution des divers conflits en cours. Vous pensez bien que le Saint-Siège, comme beaucoup de vos pays sans doute, demeure très préoccupé par la situation actuelle en Amérique centrale, au Liban, en Afghanistan, dans plusieurs régions d'Afrique, au Cambodge . . . Ne faudrait-il pas que se retirent les troupes étrangères d'occupation, et qu'en même temps un accord politique s'établisse librement à l'intérieur du pays, dans la recherche loyale du bien commun de tous les compatriotes et dans le respect des devoirs d'un Etat souverain tels que je viens de les énumérer? En d'autres endroits du monde - et quelles qu'en soient les causes -, nous déplorons également que la guerre se prolonge, comme c'est le cas entre l'Iran et l'Irak. Et nous souhaitons par ailleurs le consensus international pour décourager le terrorisme, partout où il sévit encore. Nous avons tous en mémoire quelques exemples particulièrement odieux de massacres perpétrés l'an dernier.

5. Et maintenant, si l'on considère les tensions qui existent entre les pays souverains, on parle souvent d'une double polarisation. La grave *tension Est-Ouest* retient plus souvent l'attention, car c'est dans les pays en question que se trouve la plus grande concentration d'experts en technologie, et, avec eux, de puissance économique, de fortes industries, de capacité productive, de réseaux de communication sociale, et aussi, hélas, d'armements nucléaires ou conventionnels. La tension est donc réelle à ce niveau et lourde de menaces; elle a surtout un arrière-fond idéologique. C'est un fait que les peuples concernés se sentent inquiets, voire angoissés. Nous en recevons constamment le témoignage à travers notamment les divers épiscopats, et le Saint-Siège s'estime un devoir de l'exprimer, non pour accroître la peur, mais pour mieux garantir la paix. C'est pourquoi je suis moi-même intervenu récemment pour qu'on reprenne les négociations sur la réduction des armements nucléaires. Il n'y a pas une journée à perdre, nous sommes convaincus qu'il y a là un grave devoir pour toutes les parties concernées, et si quelqu'un voulait se soustraire à la nécessité de telles négociations, il encourrait une grande responsabilité devant l'humanité et devant l'histoire.

Mais une vision complète du monde requiert qu'on accorde aussi une attention particulière au contraste Nord-Sud, comme je le disais dans mon message pour la Journée de la Paix et dans l'homélie du 1er janvier. Car ce problème touche une grande partie de l'humanité, et son enjeu est la vie, la survie de ces peuples qui sont enfermés dans le sous-développement, et que l'on classe sous la dénomination "Sud", même s'ils appartiennent à tous les continents. Ils regardent certains pays nantis dépenser des sommes fabuleuses pour augmenter leur potentiel d'armement, souvent par peur. Et eux-mêmes sont tentés d'engager une trop grande part de leurs ressources dans l'acquisition de tels armements, alors que ce sont les conditions élémentaires d'alimentation, d'hygiène, d'alphabétisation qui font cruellement défaut, et c'est là une source énorme de souffrances, d'angoisse, d'aigreurs, parfois de révolte. La situation, par elle-même, entraîne un état endémique de violence, à plus forte raison si elle est exploitée par d'autres puissances. L'élargissement des zones de pauvreté est, à long terme, la menace la plus sérieuse pour la paix.

Aux causes humaines qui proviennent entre autres de l'inégalité des termes de l'échange et de certaines injustices, s'ajoutent des catastrophes naturelles, comme la terrible sécheresse du Sahel. Devant ces problèmes gigantesques et certainement très complexes, la Communauté internationale est appelée à faire preuve d'un engagement résolu pour une entraide efficace et désintéressée, d'un grand respect des cultures et des traditions dans ce qu'elles ont de sain, d'un souci de développer la responsabilité, la libre participation et l'unité des pays pauvres. Ceux-ci sauront d'ailleurs reconnaître tôt ou tard ceux qui les aiment vraiment, ceux qui les aident efficacement, selon leurs besoins réels, à commencer par l'entraide alimentaire.

Pour sa part, et j'insiste sur ce point, l'Eglise veut continuer à s'engager résolument pour le développement de ces pays dits du Sud; et elle encourage les autres à s'y engager aussi toujours davantage, car c'est bien la meilleure manière de préparer les chemins de la paix, en faisant œuvre de justice et de solidarité fraternelle.

6. Je viens d'évoquer devant vous, Excellences, un certain nombre de questions qui, certes, touchent des orientations politiques; elles sont d'ailleurs familières aux diplomates que vous êtes, comme l'a montré votre Doyen. Vous le savez bien, pourtant, je ne le fais pas au nom d'un Etat, mais au nom du Saint-Siège, au nom de l'Eglise catholique, au nom de la conscience chrétienne. Il s'agit de rechercher les conditions d'un monde plus humain. Comme je vous le disais l'an dernier, le Saint-Siège se sent libre pour prendre les initiatives que cela requiert, sans prétention, mais avec assurance, en faisant sienne notamment la cause de ceux qui souffrent et dont la voix n'arrive pas à se faire entendre. Et nous sommes sûrs que cette vision rejoint celle de beaucoup d'hommes de bonne volonté, à commencer par les Chefs d'Etat et les responsables de la vie internationale. Mais la foi nous donne une conception renouvelée de l'homme et de la société, avec des motivations particulières qui peuvent renforcer son impact.

Ainsi, dans le cadre même de la vie diplomatique internationale, le Saint-Siège veut d'abord promouvoir *la confiance*: il ne cesse de prôner des solutions négociées avec équité, il n'hésite pas à demander la reprise d'un *dialogue* véritable, loyal, au-delà des passions et des préjugés qui aveuglent. C'est précisément ce qui manque aux nations et aux blocs qui n'arrivent pas à établir leurs relations sur la confiance.

Ce dialogue et cette confiance n'éloignent en rien du *réalisme*, au contraire. Plutôt que de s'en remettre à l'attente de résultats décisifs attribués aux changements que promettent pour un avenir indéfini certaines théories philosophico-politiques, le Saint-Siège voudrait aider à sortir de l'impasse aujourd'hui, en encourageant les personnes et les groupes à réaliser des pas concrets, à prendre des mesures ponctuelles pour avancer vers la solution des problèmes les plus élémentaires de justice en ce monde.

7. J'ai parlé d'une cohérence de ce discours avec l'Evangile. En effet, quand l'Eglise invite à faire face aux situations dramatiques des *populations affamées*, elle se souvient que le Christ s'est

identifié avec l'homme qui a faim.

Elle prend parti pour la vie, pour que celle-ci soit accueillie, respectée, défendue, promue. Elle sait bien d'ailleurs que le monde peut apprécier ce combat, puisque la vie d'un seul innocent - lors d'un rapt par exemple - soulève, à juste titre, tant de compassion et de solidarité; elle voudrait qu'on ait la même sensibilité pour les milliers d'êtres humains qui sont éliminés par l'avortement, la famine, la guerre.

L'Eglise prend parti pour ce qu'il y a d'intime et d'inviolable dans l'homme: sa conscience, sa relation avec Dieu. Elle sait qu'un régime qui prétend extirper la foi en Dieu ne pourra sauvegarder le respect de l'homme et la fraternité des hommes. Elle ne cesse d'en appeler à la *liberté religieuse*, comme à un droit fondamental.

Pour son compte, surtout en cette Année sainte de la Rédemption, l'Eglise prône la *réconciliation*, le pardon. En demandant ce pardon à Dieu lui-même, elle invite les hommes à le pratiquer entre eux. Les peuples eux-mêmes ont besoin de se réconcilier, de regarder les autres sous un jour nouveau, de surmonter les griefs usés, d'ouvrir leur porte à 1''adversaire' sans l'humilier, de chercher à reconstruire l'unité.

L'Eglise appelle à agir par *amour*, par esprit de *fraternité*, de service, comme elle l'a appris du Christ; elle est sûre que sans ces dispositions les grands mots de paix, de justice, de solidarité risquent d'être comme des cymbales qui retentissent sans autre effet.

Et, comme je le disais au premier jour de l'an, cette fraternité se justifie en profondeur parce que nous sommes *tous fils du même Père*. Comment peut-on envisager une guerre, quelle qu'elle soit, entre les fils d'un même Père?

8. A cause de tout cela, l'Eglise ose parler *d'espérance*. Noël nous a rappelé que la naissance d'un enfant est le commencement de quelque chose de nouveau, à plus forte raison quand c'est le Fils de Dieu qui s'insère dans l'histoire humaine, non pour condamner, mais pour sauver. Jésus apporte, à nos yeux de croyants, les prémices d'une humanité nouvelle. Il fait éclater l'histoire. Chaque homme est aimé et estimé par Dieu, quel que soit son passé personnel et collectif. Il n'existe pas de situation bloquée et sans issue. Nos peurs et nos égoïsmes peuvent être dépassés en lui, le Rédempteur. Le chrétien ne croit pas à la fatalité de l'histoire. L'homme, avec la grâce de Dieu, peut changer la trajectoire du monde. Dans cette conviction prend racine le service que le Saint-Siège prête humblement, dans les limites de sa spécificité, à la société internationale.

A vrai dire, l'Eglise est très consciente que cette transformation patiente des rapports internationaux dépasse les forces humaines, étant donné le caractère limité et pécheur de l'homme. C'est pourquoi, au sein même de son action, y compris dans son action diplomatique,

elle prie, elle supplie Dieu et elle invite à prier. Cette prière ne vise pas d'abord à combler un manque. A ses yeux, prier c'est essentiellement s'accorder au plus intime de soi à la volonté de Dieu, seule juste absolument; et, pour nous, c'est plus précisément nous faire disciples du Christ dans la vérité de notre être. Si les chrétiens osent parler et formuler devant toute la communauté humaine les exigences que j'ai rappelées, c'est parce qu'ils essaient d'être fidèles à la lumière intérieure qu'ils reçoivent de Dieu, par le don d'amour du Christ présent dans l'histoire. Dans cet esprit, ils peuvent oeuvrer pour que le "cœur" change dans ses zones les plus profondes. Alors naîtra et s'affermira la paix, conformément au Message que j'ai adressé a tous les responsables politiques.

Voilà l'idéal que le Saint-Siège, au nom de l'Eglise, propose librement et souhaite partager avec vous et avec les Gouvernements du monde entier que vous représentez. Et vous, diplomates accrédités auprès du Saint-Siège, je me permets de vous inviter spécialement à en être les témoins, personnellement et comme Corps diplomatique appelé à une représentation unique en son genre.

Excellences, Mesdames, Messieurs, c'est sur ces paroles d'espérance que je vous redis mes vœux fervents. Que le Seigneur, l'auteur de tout bien, vous comble de ses bénédictions, vous et tous ceux qui vous sont chers!

*AAS 76 (1984), p.583-592.

Insegnamenti VII, 1 pp. 69-80.

L'Osservatore Romano 15.1.1984 p.4.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.4 pp.1, 5, 6.

La Documentation Catholique n.1868 pp. 183-186.

© Copyright 1984 - Libreria Editrice Vaticana